

3^{ème} Tournoi National de Pétanque

Fédération Française du Sport Adapté



FFSA / FFPJP

**Samedi 4
Dimanche 5
Mars 2017**

Boulodrome de Beauvais
Rue Suzanne Lenglen - 60000 Beauvais
Jet du but à 9h.

Animé par
Marc Alexandre



Parrainé par
Philippe QUINTAIS*

12 fois champion du monde
*présent sous réserve des qualificatifs aux championnats.

En présence de nombreux joueurs de Haut Niveau - Elite FFPJP et FFSA, de la sélection France Pétanque Sport Adapté avec la participation d'élus du sport et personnalités amis du Sport Adapté et/ou de la pétanque.

64 Équipes en tripléte
composées d'un joueur **FFSA**, d'un joueur **FFPJP**, d'un troisième joueur (partenaire ou élus des deux fédérations, ...)

Inscriptions en équipe montée ou en individuel avant le **2 février 2017** dans la limite des places disponibles.

Renseignements / Inscriptions

sylviane_auguste@yahoo.fr

Buvette sur place ! Repas sur réservation.



Création: Indépendants Associés • Comité de l'Oise du Sport Adapté
Ne pas jeter sur la voie publique • Novembre 2016



PROJET

NATIONAL PETANQUE FFSA/FFPJP

*« La pétanque, c'est à l'image de la vie »
Henri SALVADOR (juin 2006)*

PREAMBULE

Agée de 110 ans, la pétanque est originaire du sud de la France. Elle est née lors d'une partie historique lors de laquelle un champion de jeu provençal souffrant de rhumatismes proposa une adaptation de son jeu préféré : la pétanque existe alors !

Ainsi, une idée généreuse et humanitaire (on songe aux paralympiques!), allait faire le tour du monde. C'est en 1910 que le mot sera officialisé. Le terme vient des mots de l'occitan provençal *pè* "pied" et *tanca* "pieu", donnant en français régional l'expression "jouer à pétanque" ou encore "pieds tanqués", c'est à dire avec les pieds joints et ancrés sur le sol, par opposition au jeu provençal où le joueur peut prendre de l'élan.

La pétanque est un sport valorisant qui demande beaucoup d'entraînement pour parvenir au haut niveau. Simplement, c'est un sport populaire, convivial, sans contre-indications pour la santé, pouvant être pratiqué à tous âges et avec un matériel peu onéreux. Il requiert de travailler des compétences spécifiques : la concentration, la persévérance, la précision du lancer, la coordination, la stratégie, l'humour, la camaraderie et la sociabilité

Parfois, cette activité est l'unique occasion pour certains de se distinguer dans le domaine sportif, notamment pour les joueurs peu athlétiques cependant devant posséder un « mental » endurant.

OBJECTIFS

Nous ne pouvons que faire le constat, dans ce rappel historique, que la pétanque a été pensée tel un réel sport adapté à tous qui nécessite de remettre à cette discipline la valeur qu'elle mérite. Depuis quelques années, les médias tentent de montrer une image sportive de la pétanque mais cela reste insuffisant et diverses actions allant dans ce sens ne peuvent être que les bienvenues (chacun portant sa pierre à l'édifice).

C'est pourquoi, l'organisation de ce National FFSA/FFPJP, peut permettre à son échelle de contribuer à la déstigmatisation de la pétanque souvent prise comme une activité autour du « pastis » pratiquée en tongs lors de périodes de vacances, alors qu'elle sollicite de nombreuses compétences souvent oubliées ou non reconnues par chacun, non inscrit dans ce milieu, préférant en sourire.

Ainsi ce National peut favoriser un détachement des représentations sociales et replacer la pratique de la pétanque dans ses valeurs sportives dont elle requiert.

Il peut également faciliter une reconnaissance du sport adapté, l'intégration de ses sportifs qui développent eux aussi des capacités similaires pour pratiquer en compétition. Une déstigmatisation du handicap semble indispensable en ce que ces pratiquants sont majoritairement « des donneurs de leçon de vie » de par l'humilité et le fair-play dont ils font preuve. De plus, les actions et les compétitions (championnat de France notamment) du sport

adapté, pourtant nombreuses, sont encore méconnues par le grand public mais également par le monde de la pétanque. Cet événement peut être une occasion de découvrir cette population à un niveau national.

Comme le souligne le sondage réalisé par l'IFOP pour le magazine Boulisme : « *Pour les personnes déclarant jouer à la pétanque, il ne semble faire aucun doute que ce sport peut favoriser la création d'un lien social et générationnel dans la société.* » Ce National est une opportunité de confirmer ces dires de par la composition des équipes dont chacun, avec ses différences, se rassemble par sa ressemblance à travers leur passion pour la pétanque.

Les objectifs étant :

- D'intégrer les personnes handicapées parmi les valides.
- De permettre aux sportifs valides d'accompagner des personnes en situation d'handicap.
- De changer le regard des personnes valides envers le handicap.
- De partager des émotions communes, par le biais du sport, et permettre l'intégration sociale des personnes handicapées, grâce aux activités physiques et sportives.
- Créer un évènement de communication mettant en lumière cette discipline et le sport adapté.

CONTENU

Ce Tournoi National se déroulera à Beauvais les 4 et 5 mars 2017 selon le règlement FFSA Division 1 et FFPJP en vigueur.

Les équipes seront composées d'un joueur FFPJP, d'un joueur FFSA (Division 1) ou d'un joueur D2 et d'un élu ou salarié des fédérations sportives, ou d'une personnalité amie ou d'un sportif de haut niveau d'autres disciplines ou d'un partenaire ou d'un joueur du département dont dépend la personne handicapée,

Il se déroulera en poules puis en élimination directe, les perdants des poules se rencontreront dans une consolante dite tableau B.

Le samedi, les parties iront jusqu'aux quart de finales jouées, les demies finales et les phases finales auront lieu le dimanche matin qui seront suivies de la cérémonie de remise de récompense ainsi que du pot de l'amitié accompagné d'un buffet.

SOMMAIRE

- 1. Oise et ville de Beauvais**
- 2. Programme prévisionnel**
- 3. Informations générales**
- 4. Précisions techniques**
- 5. Fiches d'engagements**
- 6. Liste des hôtels et gîtes**
- 7. En cas d'urgence ; hôpitaux et pharmacies**
- 8. La FFSA**
- 9. La FFPJP**

**Tournoi National Pétanque FFSA/FFPJP 2017
Beauvais du 4 au 5 Mars 2017**

1. Oise et ville de Beauvais



L'Oise fait partie de la région Hauts-de-France. Le département est situé à 30 km au nord de Paris, ce qui en fait le département non-francilien le plus proche de la capitale

L'Oise compte différents parcs de divertissement et de lieux de loisirs :

- Plailly : Le Parc Astérix, sur la commune de
- Ermenonville : La Mer de sable
- Saint-Léger-en-Bray : Le Parc Les Grands Félines

L'Oise abrite le Château de Chantilly du style Renaissance-Éclectisme, construit entre 1358 et 1882, classé et inscrit aux monuments historiques depuis 1988, sur la commune de Chantilly. Dans cette ville, au bord de la Nonette, également le pavillon de la Manse-moulin des Princes, bâtiment classé monument historique, avec machines impressionnantes en fonctionnement.

En mars découvrez le festival de Blues autour du Zinc

Découvrez les monuments de Beauvais :

La Cathédrale Saint Pierre et ses horloges de la cathédrale de Beauvais : [Site internet](#)

La Galerie Nationale de la Tapisserie : [Site internet](#)

Le Musée de l'Oise : [Site internet](#)

La Maladrerie Saint Lazare : [Site internet](#)

Les jardins de Beauvais : [Site internet](#)

Le plan d'eau Canada : [Site internet](#)

Fiches de réservation des visites guidées : [Site internet](#)

Office de tourisme
1 de la rue Beauregard
60 000 Beauvais
Tél : 03 44 15 30 30

En cliquant vous trouverez un plan interactif de la ville : [Carte interactive](#)

2. Programme prévisionnel

Pour les personnes arrivant le vendredi 3 mars, l'accueil s'effectuera au Boulodrome de Beauvais jusqu'à 20h00,

Samedi 4 mars 2017

7h30 Accueil au Boulodrome (stands : inscriptions ; sacs d'accueil ; repas ; hébergement)

9h Début de la compétition

12h Repas à la salle Polyvalente Robert Gourdain - 10 rue René Coty - 60510 Bresles

14h Reprise de la compétition (jusqu'aux quarts de finale joués)

19h30 Repas de Gala - Repas à la salle Polyvalente Robert Gourdain - 10 rue René Coty - 60510 Bresles

Dimanche 5 mars 2017

9h Phases finales de la compétition (1/2 finales et finales)

12h Remise des récompenses

12h30 Pot de l'amitié + Repas sous forme de Buffet au Boulodrome

3. Informations générales

Accueil des délégations

- Le service d'accueil, se trouvant au Boulodrome couvert, fonctionnera le samedi 4 mars de 7h30 à 9h. Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire, afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents en rapport avec la manifestation.
- Il sera effectué une vérification des engagements

Restauration

- Les repas sont proposés sous plusieurs formules. La réservation des repas s'effectue à l'aide des fiches d'engagement (point 5).

Hébergement

- Une liste d'hôtels vous est communiquée avec ce dossier; à vous de **réserver au plus vite** vos chambres en téléphonant directement aux hôtels. Lors de votre réservation indiquer que vous venez pour le National Pétanque FFSA/FFPJP.

Compétition

- La compétition débutera à 9h le samedi 4 mars au boulodrome. Elle se déroulera sur toute la journée ainsi que le dimanche matin.
- L'échauffement est libre.

Remise des récompenses et vin d'honneur

- Les récompenses ne seront remises qu'aux présents; aucune ne sera envoyée; à la suite de cette cérémonie un vin d'honneur sera offert. Votre présence à la remise des récompenses est vivement souhaitée.

Equipe médicale

- Une équipe sera à votre disposition. Une liste des hôpitaux et pharmacies vous est donnée ci-dessous (point 7).

Animations

- Le programme sera donné sur place.

Inscriptions et règlement

- Les engagements ne seront officiellement validés qu'à la réception du dossier d'inscription complet, accompagné du règlement total des frais à l'ordre du **Comité Départemental du Sport Adapté 60 (CDSA 60)** et ce **avant le 2 février 2017**.
- Aucun changement d'un joueur par un autre ne pourra être pris en compte sauf en cas de force majeure.
- En cas de désistement après le 22 février, aucun remboursement ne sera possible (le cachet de la Poste faisant foi).
- Sur la fiche d'engagement une colonne est réservée pour indiquer la taille du tee-shirt du joueur (euse); merci de la remplir afin que nous puissions prévoir des tee-shirts à leur taille.
- Suite à votre inscription une confirmation et un récapitulatif des engagements vous sera remis soit par mail soit par courrier.
- Merci de faire les vérifications et de nous signaler à la réception les éventuelles modifications à apporter. La compétition étant limitée en nombre de participants, les dossiers seront étudiés par ordre chronologique d'arrivée.

Tournoi National Pétanque FFSA/FFPJP 2017
Beauvais du 4 au 5 mars 2017

4. Précisions techniques

Coordination sportive

Commission Nationale

Mme AUGUSTE Sylviane

06 63 60 20 99

sylviane_auguste@yahoo.fr

Jury

En cas de contestation un jury souverain est constitué, il sera composé:

- _ D'un arbitre FFPJP National : Evelyne Chapillon
- _ Du président de Beauvais Pétanque Michel Lebesgue
- _ De la Commission Nationale : Sylviane AUGUSTE

Engagement

- o La compétition étant limitée en nombre de participants, les dossiers seront étudiés par ordre chronologique d'arrivée.
- o Les inscriptions s'effectuent en équipe montée ou en individuel.
- o La date limite d'inscription est fixée au **2 février** dernier délai.
Pour tous renseignements : sylviane_auguste@yahoo.fr

Plan Boulodrome de Beauvais ↔ Salle Polyvalente Robert Gourdain



5. Fiches d'engagement à renvoyer

Ces fiches sont à renvoyer à AUGUSTE Sylviane au 2 rue des Yvelines 91130 Ris Orangis

FICHE D'ENGAGEMENT

Association ::	Nom Prénom :	Personne responsable sur place : Tel Portable :
Tél : E-mail :	Adresse :	Code postal – Ville :

Pour les repas spéciaux, nous les signaler à l'inscription.

Choisissez votre prestation	Prix	Nombre total	Repas spécifiques	Montant total
Inscription repas compétiteurs Samedi midi	10€			
Repas accompagnateurs, supporters Samedi midi	10€			
Inscription repas compétiteurs Samedi midi au samedi soir	25€			
Repas accompagnateurs, supporters Samedi midi au samedi soir	25€			
TOTAUX				

Règlement

Chèque(ordre CDSA 60) :

Date :

Signature :

6. Liste des hébergements:

- Hôtels

Campanile 16, avenue Descartes 60000 Beauvais
tel 0 3 44 05 27 00

CITY HOTEL 3, rue Antonio de Hojas 60000 Beauvais
tel :03 44 15 38 38

CHENAL HOTEL 63, boulevard du Général de Gaulle 60000 Beauvais
Tel : 03 44 06 04 60

HOTEL IBIS 1, rue Jacques Goddet 60000 Beauvais
tel 03 44 03 49 49

KYRIAD 26, rue Gay-Lussac 60000 Beauvais
tel : 03 44 02 55 15

MERCURE 21, avenue Montaigne 60000 Beauvais
tel : 03 44 02 80 80

HOTEL DE LA RESIDENCE 24, rue Louis Borel 60000 Beauvais
tel : 03 44 48 30 98

HOTEL DU CYGNE 24, rue Carnot 60000 Beauvais
tel : 03 44 48 68 40

FORMULE 1 23, avenue Montaigne 60000 Beauvais
tel : 08 91 70 51 78

PREMIERE CLASSE Rue Gay-Lussac 60000 Beauvais
tel : 03 44 02 57 46

BALLADINS 26, avenue Descartes 60000 Beauvais
tel : 03 44 02 96 66

HOTEL B&B Rue Saint-Ladre ALLONNE 60000 Beauvais
tel : 08 92 78 80 10

HOSTELLERIE SAINT-VINCENT 241, rue de Clermont Espace St-Germain
60000 Beauvais
tel : 03 44 05 49 99

**HOTEL DU PALAIS 9, rue Saint-Nicolas 60000 Beauvais
tel 03 44 45 12 58**

**VICTOR HOTE 15, place Jeanne Hachette 60000 Beauvais
tel : 03 44 10 00 59**

- Chambres d'hôtes et gîtes

Au nid du Thil

63, rue Notre Dame du Thil - 60000 Beauvais - 06 29 43 54 27

Aux 5 sens

258, rue des chatagniers - 60000 Tille - 06 11 90 14 08

Château d'Auteuil - 60390 Berneuil-En-Bray - 06 98 99 51 05

7. En cas d'urgence

Hôpitaux :

Centre Hospitalier de Beauvais

Avenue Léon Blum BP 40319

60021 Beauvais Cédex

03 44 11 21 73

Plan :

<http://www.ch-beauvais.fr/acces-a-lhopital>

Groupe Hospitalier Public Sud de L'Oise

Site de Creil - Boulevard Laennec

60100 Creil

03 44 61 60 00

Plan :

<http://www.ghpso.fr/>

Groupe Hospitalier Public Sud de L'Oise

Site de Senlis - Avenue Paul Rougé

60300 SENLIS

03 44 21 71 00

Plan :

<http://www.ghpso.fr/>

Pharmacies:

Numéro National pour les pharmacies de garde: 3237

Beauvais :

<http://www.pagesjaunes.fr/trouverlesprofessionnels/rechercheClassique.do?idContext=-659872150&portail=PJ>

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes pour leur présence et/ou participation et/ou soutien à l'organisation de ce National.

Ministère de la ville, de la Jeunesse et des des Sports
Monsieur le Ministre Patrick Kanner

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale Hauts de France
Monsieur André Bouvet

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale 60
Monsieur Frédéric Pigeon Directeur Départemental

Le Conseil Régional des Hauts de France
Monsieur Xavier Bertrand - Président

Le Conseil Départemental de l'Oise
Monsieur Edouard Courtial - Président et Député

La Ville de Beauvais
Madame Caroline Cayeux - Maire

La Fédération Française du Sport Adapté
Monsieur Marc Truffaut - Président
Madame Marie-Paule Fernez - DTN

Le Comité Départemental du Sport Adapté 60
Monsieur Claude Malbo – Président

Ligue Sport Adapté Hauts de France
Monsieur Francis Faelens - Président

Fédération International de Pétanque et Jeu Provençal
Monsieur Claude Azéma - Président

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Monsieur Alain Cantarutti - Président
Monsieur Jean Yves Peronnet - DTN

Comité Départemental FFPJP 60
Monsieur Gérard Omnes - Président

Ligue FFPJP Hauts de France
Monsieur Jean-Claude Desmulie - Président

Comité Départemental et Sportif de l'Oise (CDOS77)
Monsieur Jean-Claude Lavernhe - Président

Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (CROSIF)
Monsieur Jean-Pierre Coisne - Président

Monsieur Philippe Quintais : Parrain

L'ensemble des joueurs FFPJP
L'ensemble des joueurs FFSA
L'ensemble des délégations
L'ensemble des partenaires

8. La FFSA

PERSPECTIVE HISTORIQUE

Dans les années 60, des associations de parents se mobilisèrent pour faire reconnaître les droits des personnes handicapées mentales et pour créer des structures adaptées à leurs besoins. Des activités physiques pour les personnes en situation de handicap mental ont alors été dispensées dans certains établissements spécialisés. Elles entraînent dans les activités ludiques et occupationnelles sans réel projet pédagogique. Certains parents voulaient faire du sport un outil de revendication des capacités des personnes en situation de handicap mental, dans un but d'insertion sociale.

En 1969, à l'initiative de Madame Eunice KENNEDY-SHRIVER (sœur de John Kennedy), des volontaires proposèrent leurs services dans les IMP, IMPro de la région parisienne en vue de préparer les enfants et les adolescents pour participer à des « Jeux Olympiques Spéciaux » organisés par la FAVA (French American Volunteer Association) qui eurent lieu l'année suivante. L'organisation de ces jeux se fit sur le modèle de la plupart des grandes manifestations nord-américaines. Ils se déroulèrent à Paris en 1970 et réunirent 550 athlètes handicapés mentaux de la région parisienne.

Ces jeux eurent un retentissement important dans le milieu de l'enfance inadaptée et permirent à plusieurs responsables de se contacter et d'unir leurs efforts pour que la pratique du sport et de l'éducation physique des personnes handicapées mentales soit officiellement reconnue.

Le 31 juillet 1971 est créée la Fédération Française de Sport pour les Personnes Handicapées Mentales (FFSPHM). .

La volonté affichée par les fondateurs est d'intégrer le mouvement sportif. Ils demanderont un agrément au Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports et non au Ministère de la Santé. Le secrétaire d'état (M. COMITI), dans un courrier adressé à la Présidente de la FAVA, refuse l'agrément pour une fédération sportive spécifique aux handicapés mentaux même s'il reconnaît, des vertus thérapeutiques des activités sportives.

1975 fut l'année de l'Agrément Officiel. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports accorde son agrément à la FFSPHM, signifiant ainsi, la reconnaissance officielle d'une fédération sportive nationale, en charge des activités sportives pour les personnes handicapées mentales.

Le nombre d'associations affiliées à la fédération est en progression, en 1979, elle est représentée dans 40 départements. **La personne handicapée devient un sportif .**

La FFSPHM devient la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA). Par ce changement, la fédération veut gagner en lisibilité auprès des parents de la presse, des éducateurs, et du secteur médico-social.

En 1996 est créé le Comité Paralympique Français dans lequel des représentants de la FFSA sont élus. 1ère sélection aux jeux d'été paralympiques (Atlanta).

En 1999 la FFSA est reconnue d'utilité publique.

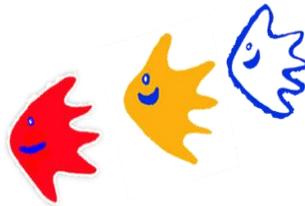
Le regard de la société dans les années 2000 change en accordant une place à la participation des personnes handicapées, ces évolutions déboucheront aux lois cadres de 2002 et 2005. Dans ce contexte un sportif handicapé mental est élu au Comité Directeur de la FFSA en 2000.

Le contexte politique change après les élections présidentielles de 2007, en effet le Ministère de la Santé englobe désormais le Secrétariat des Sports. La volonté des fondateurs de se tenir en marge du médico-social se voit donc rattrapée par le contexte sociétal.

Un appui important du Ministère de la Jeunesse et des Sports sera donné en **2007** par la mise à disposition de la FFSA de 150 emplois qualifiés issus des filiales universitaires pour développer la pratique des activités physiques et sportives au sein des structures médico-sociales et fédérales. Ce plan est financé pour partie par des crédits provenant du sport (Centre National pour le Développement du Sport, CNDS), et pour partie par la Caisse Nationale Solidarité et Autonomie (CNSA).

2 FEDERATIONS MULTISPORTS DELEGATAIRES DE PUBLICS SPECIFIQUES

- FF HANDISPORT : Handicap physique, moteur et sensoriel
- FF SPORT ADAPTE : Handicap mental et psychique



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE

a reçu délégation du Ministère des Sports pour **organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.**

Ses Missions :

- Offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.
- Développer la pratique du sport adapté (licenciés, formateurs, disciplines, rencontres).

HANDICAP MENTAL

- Il est la conséquence de limitations des facultés cognitives et en particulier de l'efficacité intellectuelle. Il se définit par l'existence d'un quotient intellectuel (QI) inférieur à 70 et de troubles de l'adaptation sociale.
- Il se manifeste à tous les âges mais dans bien des cas dès l'enfance.

HANDICAP PSYCHIQUE

- Il est la conséquence d'une maladie psychiatrique du domaine de la névrose grave ou de la psychose.
- Il peut apparaître à tous les âges de la vie
- Caractéristiques: conséquence de maladies évolutives, fragilité, isolement, variabilité (état durable ou épisodique avec périodes de rémission, avec ou sans altérations des facultés mentales), nécessité de soins

Domaines d'action de la FFSA

- Organisation et développement des pratiques sportives
- Organisation des manifestations nationales et internationales
- Formations professionnelles qualifiantes - AQSA
- Études et recherches sur le sport, handicap mental et troubles psychiques
- Défense des intérêts et promotion du sport adapté au plan national, européen et international.

CHIFFRES CLES

- Créée en 1971
- Près de 1 000 associations
- 114 Ligues et comités départementaux
- Plus de 60 000 licenciés
- 150 000 pratiquants
- Plus de 50 disciplines sportives
- 23 championnats de France
- Plus de 2 000 rencontres organisées par an
- 100 stages de formation par an

OBJECTIFS DE LA PRATIQUE SPORTIVE

- Projet personnel
- Développement et valorisation des capacités
- Santé
- Meilleur contrôle de son corps
- Confiance en soi
- Autonomie
- Intégration sociale
- Citoyenneté Sortir de chez « Soi » physiquement et psychologiquement
- Créer un « avant » et un « après »
- Vivre et partager des émotions
- Respecter des règles dans un cadre ludique
- Pouvoir expérimenter, s'adapter, s'engager, choisir, agir, évoluer, réussir... pour construire avec l'autre
- Changer le regard sur soi, sur les autres pour rendre possible un changement : un enjeu personnel, sociétal, institutionnel et associatif
- Permettre de se projeter vers l'avenir

9. La FFPJP

Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal Comité Directeur (Mandature 2013/2016)



Président

Alain CANTARUTTI

Vice Présidents Délégués : Pôle Administratif :

Michel DESBOIS *Pôle Sportif :* Joseph CANTARELLI

Vice Présidents :

Claude STIRMEL - Michel COSTE, Jean-Claude DESMULIE

Secrétaires : Générale :

Bernadette TROUBAT *Adjoint :* Gérard CHEVALIER

Trésoriers :Général :

Daniel READ *Adjointe :* Gwenaëlle PAUGAM

Membres : Claude CARBONNIER, Jean CHARPENTIER, Yvon DELCHET, Jean Claude DUBOIS, Francis GARRIGUE, Céline PERONNET, Michel POGGI, Jean-Claude RIZZO, Laurent ROUGIER, Didier SCHMITT, Jean-Pierre IANNARELLI

Directeur Administratif : Xavier GRANDE, *DTN :* Jean -Yves PERONNET, *CTN :* Séverine MAILLET

La Pétanque dans le Monde

Au niveau international, la Pétanque poursuit un développement rapide qui s'est encore accéléré au cours des dix dernières années, grâce à la création des Confédérations continentales et au recours à Internet, son principal cheval de bataille étant l'Asie où l'action efficace et continue de la Thaïlande a permis le passage de 6 à 22 pays, le total des Fédérations affiliées dépassant désormais les 90.

Dans le même temps, la Pétanque a assuré sa place dans de grandes compétitions internationales multisports, servant souvent de locomotive aux autres disciplines boulistes comme aux Jeux Méditerranéens et aux Jeux Mondiaux. En revanche elle est seule dans les SEA Games, en Asie du Sud-est, dans les Asian Games indoor, dans les Beach Games de l'Asie, dans les Jeux de l'Océan Indien et elle le sera prochainement dans les Jeux du Pacifique et dans les Jeux Asiatiques, la véritable seconde manifestation sportive mondiale en importance.

La Pétanque et les Francophonie

Etant l'un des très rares sports d'origine française, la Pétanque prend également peu à peu sa place dans la sphère de la Francophonie où elle a même fait l'objet d'une communication dans un symposium sur le sport et d'un éditorial dans la Lettre du sport francophone. Sa coopération avec l'association Peace and Sport va également lui permettre de développer encore ses actions en faveur de pays émergents.

Avec la Pétanque, le mode de vie à la Française, la culture Française, la Francophonie a un allié efficace et permanent. La Fédération Internationale de Pétanque continue à œuvrer, en portant la langue et la culture Française.

De la boule sur la planche donc, mais un avenir de plus mondial pour notre sport favori.

Claude AZEMA Président de la F.I.P.J.P.

L'éditorial du Président

La Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal est en charge de contrôler mais aussi et surtout d'animer, de promouvoir les sports qui sont sa raison d'exister. La Pétanque et le Jeu Provençal, deux sports à la croisée des chemins du loisir et du sport à part entière, séduisent tous les publics.

La Pétanque et le Jeu Provençal véhiculent des valeurs fortes : convivialité, accessibilité, précision, esprit d'équipe et sports propres. Près de 15 millions de pratiquants occasionnels, 30 000 licenciés, 23 ligues régionales, 105 comités départementaux, 6 000 clubs réalisent un maillage important du territoire Français. L'activité sportive de nos disciplines ne cesse jamais tout au long de l'année puisque la saisonnalité des disciplines sportives ne nous touche pas en raison de l'implantation de nombreuses structures couvertes et chauffées pour la période hivernale. Ce sont donc des milliers de rencontres, d'échanges, de partages que nos sports permettent. Nous organisons pour la Pétanque 12 Championnats de France, la Coupe de France avec plus de 2 600 clubs, les divers Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux par clubs pour les Seniors, les Féminines, les Jeunes, les Vétérans sur tout le territoire, et 2 Championnats de France pour le Jeu Provençal. De grands tournois ponctuent la saison tels ceux de Marseille, Millau, Nice, environ 25 Supranationaux et 200 épreuves Nationales regroupant un nombre incalculable d'équipes. Tout ceci donnant à nos sports un mouvement perpétuel du 1er janvier au 31 décembre.

La Pétanque jouit d'une universalité insoupçonnée : elle se pratique sur les cinq continents découlant sur des Championnats Continentaux et du Monde pour toutes les catégories.

La Pétanque est médiatique avec plus de 100 heures de télévision par an autour des grands événements Fédéraux et des événements télévisuels. Ceci bénéficie à la Pétanque en notoriété et lui offre une visibilité à la hauteur de l'enthousiasme qu'elle suscite.

Au-delà de ses illustres champions, la Pétanque et le Jeu Provençal sont des sports éducatifs, rassembleurs, fédérateurs, le monde scolaire s'intéresse à nous et vice-versa. Les qualités requises d'un bon joueur se résument en quelques mots : adresse, concentration, endurance, précision.

La Pétanque et le Jeu Provençal, des sports pour toutes et pour tous.

Le Président de la F.F.P.J.P.

Pôle Administratif.

La nouvelle structure instaurée au sein du Comité Directeur va permettre de voir aboutir certains chantiers importants pour notre Fédération.

- la Gestion des Finances, l'Administration, la Communication, l'Ethique et la Déontologie.
- la Gestion des Textes et de la Discipline.
- la Formation générale et les centres de formation, la gestion du personnel et du patrimoine regroupées dans un même pôle, ces fonctions multiples permettent d'avoir une vue d'ensemble et donc de générer une action globale. Sur l'application des règlements, ils sont les mêmes pour tous et doivent être respectés par tous. La discipline doit être appliquée scrupuleusement pour le respect de nos textes.

Les finances permettent les actions de formation de nos cadres, via les centres de formation. Elles favorisent également le développement de notre discipline, par la Communication, avec pour acteur principal la SACS (Société Anonyme à Objet Sportif). Elle a pour mission, la recherche de partenaires, qui par leurs soutiens favorisent l'image dynamique de nos Sports.

Elle conduit une image positive de notre discipline, au travers des moyens de Communication modernes que sont les télévisions, radios, presse, newsletter. Notre car podium Fédéral est un véritable outil de travail pour la F.F.P.J.P. Il véhicule l'image de la Fédération sur nos événements et sur notre Pétanque Tour qui depuis 2012 parcourt les villes de France et favorise les ventes de produits dérivés.

Nos sports sont portés et embellis par le travail d'équipe. Je vous encourage tous à venir pratiquer la Pétanque dans un club, avec le climat convivial et serein que nous insufflons à nos disciplines. Sachez que le soutien de nos Ligues Régionales et de nos Comités Départementaux sont notre plus grande force.

Le Vice-Président Délégué en charge du Pôle Administratif de la F.F.P. J.P.



La Belle Histoire de notre Discipline

Les jeux de Boules sont parmi les Sports les plus anciens.



Pratiquement aussi loin que l'autorisent les recherches archéologiques, on trouve trace de jeux de boules dans les sociétés civilisées. Ainsi des boules ont été retrouvées dans un sarcophage d'enfant en Égypte de 5200 avant JC, ce qui, joint à d'autres indices, permet de penser que ce jeu était connu des pharaons. On le retrouve en Grèce, sous Alexandre le Grand où l'on pratiquait le lancement des sphériques ; des emplacements furent même réservés à cette activité.

Avec les Romains l'adresse se substitue à la force : le but, d'une sphéricité plus réduite, fait son apparition. Il y a tout lieu de penser que ce sont eux qui ont introduit ce jeu chez nous lors de la conquête de la Gaule, notamment à Massilia - Marseille - vers 600 avant JC, puis plus tard, après Alésia, à Lugdunum : Lyon.

Le jeu de boules s'est répandu sur tout le territoire et, au Moyen-âge, il devint très populaire avec l'apparition d'une nouvelle terminologie : les bouleurs boulaient dans les bouleries ! L'engouement était tel qu'Édouard III, roi d'Angleterre, comme Charles V le Sage, reprenant une ordonnance de Charles IV le Bel voulurent interdire la pratique de ce jeu aux hommes d'armes qui délaissaient trop l'entraînement. En France la réaction fut telle que le roi dût se contenter d'une réglementation sévère. Le jeu de boules atteint son âge d'or à la Renaissance.

Malgré d'autres interdictions, notamment par le Parlement en 1629, sous la pression des fabricants de paumes gênés par la concurrence des boules, par le Synode de Paris de 1697 pour les ecclésiastiques, par le Préfet de Marseille en 1870 pour les gardes nationaux, sa progression fut irrésistible et si la diversité des règles locales a donné naissance à plusieurs disciplines : lyonnaise, raflé, boule de fort... c'est dans le midi que le Jeu Provençal a conquis tous les villages avec des compétitions sportives dès la fin du XIX^{ème} siècle. La Pétanque quant à elle, prend son essor à partir de 1910.

Les boules sont confectionnées d'abord en argile, pierre, bois et enfin acier. La Pétanque conquiert le monde, et le Jeu Provençal est exclusivement pratiqué en France. Les deux disciplines sont complémentaires, et dépendent de la même Fédération.

Légende de La Ciotat

A la Ciotat, sur le terrain Béraud, des joueurs de boules pratiquaient tous les jours le Jeu Provençal. Pour faire jouer l'un deux qui avait été atteint d'une paralysie des membres inférieurs, surnommé Jules le Noir, ils se mirent d'accord pour qu'il joue assis sur une chaise dans un rond de 50 cm, de l'intérieur duquel les autres devaient jouer les pieds joints (pestanques, en provençal, pieds posés au sol). La distance de jeu fut fixée de 5 à 9 mètres.

Peu à peu ce jeu fut adopté par les «ciotadins» sous le nom de «jeu de boules pieds tanqués», vite déformé en «Pétanque». Il prit rapidement de l'ampleur et c'est sur le même terrain qu'Ernest Petiot organisa le premier concours de Pétanque en 1910.



Les dates importantes

- 1907 :** «Invention» de la Pétanque.
- 1910 :** Premier concours de Pétanque à La Ciotat, avec une jolie légende.
- 16 janvier 1945 :** Création de la FFPJP avec 5 comités (Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Gard, Var et Vaucluse).
- 8 mars 1958 :** Création de la FIPJP avec 7 pays (Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Monaco, Tunisie)
- 18 octobre 1983 :** Admission au sein de l'IGWA, organisatrice des Jeux Mondiaux.
- 21 décembre 1985 :** Création de la Confédération Mondiale des Sports de Boules regroupant les Fédérations Internationales de Pétanque, de Lyonnaise et de Raflé
- 15 octobre 1986 :** Admission de la CMSB au sein du Comité International Olympique.
- 1998 :** Création de la SAOS (Société Anonyme à Objet Sportif) PROMO-PETANQUE
- 14 avril 2004 :** La Pétanque est admise comme sport de Haut Niveau. Cet agrément est depuis renouvelé à chaque Olympiade.

Le Pôle Sportif de la F.F.P.J.P.

L'objectif du Pôle Sportif Fédéral, est de faire que la Pétanque et le Jeu Provençal, soient vécus par nos pratiquants comme un immense plaisir dans le respect des valeurs du sport, de sorte qu'ils puissent tirer de leur pratique un sentiment d'épanouissement et de progrès.

Pour ce faire les actions menées tendent toutes à coller au plus près de la réalité du terrain.

La facilité de pratique de nos sports « populaires » et « peu coûteux », Pétanque et Jeu Provençal, en font deux disciplines qui se prêtent à merveille au « vivre ensemble » en toute mixité inter-générationnelle hommes et femmes. Les qualités essentielles pour la pratique de nos sports que sont l'adresse, la concentration et l'endurance en concours font qu'ils permettent d'évoluer tant en loisir qu'en compétition. Nous défendons ainsi à égalité la pratique en sport de masse et celle du haut niveau tant en individuel qu'en équipe. Parmi les valeurs véhiculées par le sport en général relevons le rôle socio-éducatif de la Pétanque qui, pouvant se pratiquer dès le plus jeune âge (périscolaire et scolaire), jusqu'à un âge avancé (retraités, maisons de retraites) se prête aisément sans distinction de sexe, de race et de condition sociale à l'éducation et à l'intégration dont le public handicapé sans distinction d'handicap.

Le Pôle Sportif est structuré en fonction de la Politique Sportive Fédérale définie en étroite collaboration avec la DTN. Les priorités des actions à mener sont étudiées et proposées par la Commission Sportive déclinée en autant de Commissions et Groupes de Travail nécessaires : Championnat de France, Coupe de France des Clubs, Championnat de France des Clubs, Concours Nationaux, Jeu Provençal, Féminine, Saison Sportive, Handi-Pétanque, Corporatif et Licence Jeune, (écoles de Pétanque, périscolaire et scolaire).

Les grands champs d'actions de notre politique sportive :

- La Formation des dirigeants, des arbitres et des cadres techniques.
- Le Développement des pratiques pour le plus grand nombre avec l'objectif d'accroître nos effectifs licenciés chez les Jeunes et Féminines.
- La Performance et l'accès au haut niveau, par la gestion et le suivi des équipes de France.
- L'Emploi sportif.
- Sport et Santé.
- L'image et le rayonnement de la F.F.P.J.P. au niveau international.

Le Vice - Président Délégué en charge du Pôle Sportif de la F.F.P.J.P.

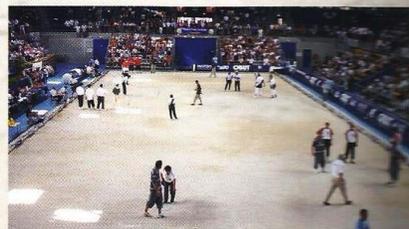
Les Evènements

Avec 12 Championnats de France à Pétanque :

- En Triplettes : Seniors Féminines, Seniors Masculins, Seniors Promotions, Seniors Vétérans.
- En Triplettes : Jeunes, Minimes, Cadets, Juniors.
- En Doublettes : Seniors Féminines, Seniors Masculins, Seniors Mixte.
- En Individuel : Senior Féminin, Senior Masculin.

Avec 2 Championnats de France de Jeu Provençal.

- 1 Triplettes : Seniors et 1 Doublettes : Seniors.



Le Championnat de France des Clubs

Seniors (créé en 2009), Féminines (créé en 2012), Jeunes (créé en 2013).

Niveau National : C N C réparti en 3 divisions, avec 112 équipes participantes.

Niveau National : Phase Finale : 16 équipes Féminines, 10 équipes Jeunes participantes.

Niveau Régional : C R C avec 308 équipes, 103 équipes Féminines, 65 équipes Jeunes participantes.

Niveau Départemental : CDC avec 5 431 équipes, 1 256 équipes Féminines, 322 équipes Jeunes participantes.

La Coupe de France

Plus de 2 600 Clubs sont engagés chaque Année pour cette grande Compétition Nationale.

Les Compétitions

Plus de 1 500 épreuves de qualifications aux divers Championnats de France.

265 Compétitions Pétanque : 16 Événementiels, 232 Internationaux et Nationaux et Jeu Provençal : 17.

Plus de 30 000 Compétitions Officielles organisées par nos clubs chaque année.

C'est entre 100 000 et 150 000 Joueurs qui pratiquent notre discipline chaque Week-end.

Maintenir le Rang de la France dans le concert international

Notre Fédération a aussi un rôle moteur dans la promotion et le développement de la Pétanque au niveau International en pleine collaboration avec la Fédération Internationale. Ce qui participe au rayonnement de la France et de sa culture...Si la Pétanque prend ses racines en France. Les équipes nationales se doivent de se maintenir sur les podiums des grandes compétitions, avec toujours, en point de mire, la plus haute marche et la médaille d'Or.

Si les équipes de France apparaissent dominatrices en Europe, elles sont confrontées à des oppositions en progression en Asie (Thaïlande, Cambodge, Viet Nam...) et en Afrique avec Madagascar.

Si la domination des équipes Masculines seniors est écrasante avec 10 titres de Champions du Monde consécutifs, 3 titres de Champions d'Europe en tripléte, 4 titres Mondiaux et Européens consécutifs en tir de précision, les résultats des autres catégories Jeunes et Féminines sont moins flagrants, même s'ils restent convenables.



Le Corps Arbitral

Sans Arbitre il ne peut y avoir de compétition sportive.

La F.F.P.J.P. s'est appropriée cette devise et pour développer une belle image de son sport au travers de ses concours, elle «soigne» particulièrement son Corps Arbitral.

Sous l'égide de la CNA (Commission Nationale des Arbitres), elle a développé le suivi de ses arbitres par la formation continue en créant un groupe de formateurs. Ces derniers se déplacent à la demande des Comités Départementaux et des Ligues pour animer des réunions de remise à niveau et laisser, à la disposition des référents, des outils pédagogiques.

Elle a aussi créé un pool d'Arbitres «Elite» qui a obligation de suivre une formation pédagogique et psychologique chaque année. C'est dans ce groupe que la F.F.P.J.P. puise ceux qui officient dans les Championnats de France et les grandes compétitions. Cette mesure a amené une plus grande harmonisation des interventions et par conséquent une meilleure tenue des joueurs qui comprennent et acceptent mieux les décisions.



La Communication

La F.F.P.J.P. poursuit depuis plusieurs années la modernisation de ses outils de communication.

Outre les retransmissions télévisées dont les audiences s'accroissent chaque année, la Pétanque bénéficie d'une excellente couverture médiatique, aussi bien dans la presse écrite qu'en radio.

La Fédération dispose également d'un site internet, d'une page Facebook, d'une newsletter mensuelle, et a créé récemment une Web TV fédérale gratuite qui retransmet des compétitions en streaming. Cette initiative connaît une grande réussite et permet à la F.F.P.J.P. de se tourner vers le média internet et de toucher un large public.

La Fédération communique également en interne grâce à un portail dédié aux dirigeants et divers licenciés et un site de vente géré (e-commerce) par sa boutique en ligne.

La F.F.P.J.P. organise, par ailleurs, chaque année, une campagne nationale de promotion de la Pétanque : «le Pétanque Tour». Ce projet amène la Pétanque et ses Champions au cœur des grandes villes de France, sur des sites touristiques prestigieux, grâce auxquels elle touche la totalité des couches de la population.



La Direction Technique Nationale

Développer l'activité et en particulier vers les publics cibles

L'objectif principal de la Fédération est de travailler au recrutement et à la fidélisation des jeunes. Ceci passe par la mise en place de structures d'accueil efficace pour l'encadrement, l'apprentissage, l'entraînement et la pratique compétitive des jeunes. L'encadrement doit être compétent et disponible pour proposer une réelle activité d'accueil mais aussi de pratiques avec un calendrier conséquent.

La volonté Fédérale propose des activités pour les Féminines en tout points similaires à celles des Masculins. Le Championnat des Clubs et le Championnat Individuel Féminin répondent à ces aspirations. Notre activité est accessible aux publics en situation de Handicap. De nombreuses actions se déroulent dans leurs structures d'accueil avec comme compétition de référence le Championnat de France organisé avec la Fédération Française Sport-Adapté.

Notre pratique est bien implantée en outre-mer avec un fort potentiel de recrutement car l'activité Pétanque n'est pas très onéreuse.

Former et professionnaliser l'encadrement

La volonté Fédérale est de former de nouveaux encadrants et d'améliorer les compétences de tous afin qu'ils puissent être efficaces dans leur implication. Outre les brevets fédéraux (Initiateurs, BF 1°, BF 2° et BF 3°), la Direction Technique Nationale a mis en place des diplômes Professionnels avec le Diplôme d'Etat «mention entraînement Pétanque» et une UCC pétanque du Brevet Professionnel d'animateur.

L'objectif final est de structurer les équipes techniques afin qu'elles puissent initier, suivre et opérationnaliser le développement par la concrétisation de plans d'actions efficaces. Si la professionnalisation de l'encadrement ne pourra se faire que par petites touches, l'ensemble du dispositif doit converger à rendre « plus professionnelle » l'action des cadres.

Pratiquer la discipline en pleine sécurité

La Fédération s'engage à la protection de ses sportifs et en particulier ses sportifs de Haut Niveau en optimisant le suivi médical réglementaire et en encadrant les sélections nationales avec médecin et kinésithérapeute.

La Commission Nationale Médicale veille à prévenir les conduites à risques comme l'alcoolisme (Contrôle d'alcoolémie sur les compétitions), le tabagisme (Interdiction de fumer sur les terrains), les incivilités (Formation des commissions de discipline pour le traitement des dossiers). Elle travaille aussi sur des actions de prévention du dopage par la signature d'un partenariat avec «Sport Protect».

Elle s'est engagée dans un projet «Sport Santé» pour mettre en place une activité adaptée pour les populations dépendantes...



Le Directeur Technique National

Le DTN est un agent d'Etat, placé par le Ministre des Sports auprès d'une Fédération Sportive Agréée, après avis du Président de cette Fédération ; cette notion «d'agent d'Etat placé auprès» fonde la spécificité du modèle français d'organisation sportive et conserve toute sa pertinence.

La mission du DTN est de concourir à la définition de la Politique Sportive Fédérale, de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation. Le DTN dirige et anime la direction technique nationale.

La durée du mandat est de 4 ans renouvelable. Son contrat de travail est de 2 ans renouvelable.

La lettre de mission du DTN est établie par le directeur des sports, après avis de l'intéressé, sur la base des propositions du Président de la Fédération.

Le rôle du DTN est global et porte à la fois sur le développement de la pratique, sur le Haut Niveau, sur la formation, ainsi que sur le management des CTS (conseillers Techniques Sportifs). Il ne saurait se dessaisir d'aucun de ces domaines d'intervention, même si, dans les Fédérations les plus importantes, il peut s'appuyer sur des adjoints spécialisés dans l'un de ces domaines.